

DEC180456DR12

Décision portant nomination de M. Robert ROUSIC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171283DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM) et nommant Mme Marie-Thérèse GIUDICI-ORTICONI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de la FR3479 en date du 01/02/2018 ;

Considérant que M. Robert ROUSIC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 en 2001.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Robert ROUSIC, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM), à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Robert ROUSIC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Robert ROUSIC est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 05/02/2018

La directrice de l'unité
Marie-Thérèse GIUDICI-ORTICONI

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND